

FAITS SAILLANTS

POUR UNE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
JUSTE ET FÉMINISTE
À MONTRÉAL



Remerciements

Le Conseil des Montréalaises (CM) tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cette démarche. Sans leur temps et leur parole, la réalisation de cet avis n'aurait pas été possible.

Cet avis a été adopté par les membres du Conseil des Montréalaises (CM) lors de l'assemblée du 23 août 2022 et déposé au conseil municipal de la Ville de Montréal.

Le CM utilise le langage non sexiste dans ses communications et la rédaction de ses recherches. Cet engagement vise une représentation juste de toutes les femmes ainsi que des personnes non binaires et trans.

Comité de travail du Conseil des Montréalaises

Dominique Daigneault (membre du CM),
Mélicca Côté-Douyon (membre du CM jusqu'en juin 2022),
Marie-Ève Rancourt (membre du CM jusqu'en juin 2022),
Marianne-Sarah Saulnier (membre du CM)

Revue de littérature

Jen Gobby, avec la collaboration de Simona Bobrow,
Leila Cantave, Rosalie Thibault

Recherche

Naomie Léonard, Hélène Madénian, Gabrielle Perras St-Jean

Rédaction

Mélicca Côté-Douyon, Naomie Léonard, Hélène Madénian,
Gabrielle Perras St-Jean, Marianne-Sarah Saulnier

Coordination

Kenza Bennis, coordonnatrice du CM

Révision linguistique

Diane Grégoire

Conception et réalisation graphiques

Sonia Bluteau – Antimoine Atelier

Infographie

Line Godbout

OCTOBRE 2022

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-7647-1918-3 - PDF Français

CONSEIL DES MONTRÉALAISES

1550, rue Metcalfe, 14^e étage, bureau 1424
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : 514 868-5809
conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca
www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises

 conseildesmontrealaises

 Conseil des Montréalaises

 ConseildesMontrealaises

Table des matières

Présentation du Conseil des Montréalaises	5
Introduction	6
01 La méthodologie	7
02 Les changements climatiques à travers le prisme du genre : état des lieux	8
03 Les Montréalaises et les changements climatiques : enjeux actuels et à venir	10
3.1 L'accès à des logements abordables et de qualité	11
3.2 Les transports et la mobilité	12
3.3 L'accessibilité des parcs et des espaces naturels	13
3.4 L'accessibilité des services et des commerces de proximité	14
3.5 Une volonté d'implication citoyenne	15
À retenir	16
Que faire? Les recommandations du Conseil des Montréalaises	18
Références	22
Notes	24

Présentation du Conseil des Montréalaises

Créé en 2004, le Conseil des Montréalaises (CM) est composé de 15 membres bénévoles représentant la diversité des Montréalaises. Il agit en tant qu'organisme consultatif auprès de l'administration municipale en ce qui a trait à la condition féminine et à l'égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes. Il utilise l'analyse féministe intersectionnelle des enjeux pour appréhender les réalités vécues par les Montréalaises.

Le CM exerce les fonctions suivantes :

- Il fournit, de sa propre initiative ou à la demande du maire ou de la mairesse, du comité exécutif ou du conseil de la ville, des avis sur toute question relative à l'égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes et à la condition féminine, et soumet des recommandations au conseil de la ville;
- Il sollicite des opinions, reçoit et entend les requêtes et suggestions de toute personne ou tout groupe sur les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'égalité entre les femmes elles-mêmes et à la condition féminine;
- Il contribue à la mise en œuvre et au suivi d'une politique d'égalité entre les femmes et les hommes à la Ville de Montréal;
- Il effectue ou fait effectuer des études et des recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Le CM constitue un précieux outil démocratique. Il est à l'affût des idées et des courants de pensée, et reste attentif à l'expression des citoyens-nes et des organismes communautaires féministes actifs sur le territoire. Ses principaux axes d'intervention sont : vivre à Montréal, gouverner Montréal et travailler à Montréal. Les travaux du CM portent ainsi sur les conditions de vie des Montréalaises (transport, logement, lutte contre la pauvreté, sécurité, itinérance, offre de sports et de loisirs, etc.), sur la présence et la participation des femmes en politique municipale ainsi que sur l'employabilité des Montréalaises et les conditions de travail des femmes fonctionnaires à la Ville de Montréal.

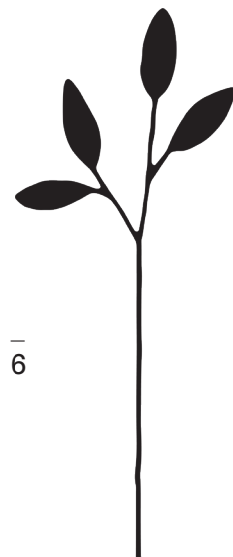
Introduction

En décembre 2020, Montréal a publié son Plan climat 2020-2030 – Pour une ville inclusive, résiliente et carboneutre, qui vise à réduire de 55 % les émissions de GES d'ici 2030 et à mettre en place des mesures d'adaptation. S'il est question de « rendre la métropole plus résiliente, plus verte et carboneutre, mais aussi plus inclusive et plus équitable », les questions de genre ne sont pas spécifiquement abordées dans ce plan.

Or, la littérature scientifique démontre que les femmes sont, de manière générale, plus vulnérables aux effets des changements climatiques alors qu'elles contribuent le moins aux émissions de GES. Elles sont par ailleurs davantage impliquées que les hommes dans l'action climatique, mais paradoxalement moins représentées dans les sphères décisionnelles qui ont le pouvoir d'agir sur ces enjeux. Les préoccupations et les impacts différenciés en fonction du genre sont encore trop rarement abordés dans les politiques publiques et les pratiques en environnement. Pourtant, la recherche scientifique démontre bien l'importance de tenir compte de cette dimension pour saisir concrètement la question des changements climatiques, puisque le genre influence l'expérience de cette crise (Köhler et al., 2019).

Dans une perspective de transition écologique juste, le Conseil des Montréalaises publie un avis qui documente les impacts des changements climatiques sur les Montréalaises et fait des recommandations à la Ville de Montréal. La prise en compte du genre dans une perspective intersectionnelle permettrait à la Ville de ne pas reproduire de biais sexistes ni d'aggraver les inégalités entre les hommes et les femmes, mais aussi entre les femmes elles-mêmes, dans le cadre de sa lutte contre les changements climatiques.

Ce document résume l'Avis du Conseil des Montréalaises pour une transition écologique juste et féministe à Montréal. Il présente un état des connaissances sur les changements climatiques à travers le prisme du genre, puis les enjeux actuels et à venir pour les Montréalaises : l'accès à des logements abordables et de qualité, les transports et la mobilité, l'accessibilité des parcs et des espaces naturels, l'accessibilité des commerces et des services de proximité, et la place de l'implication citoyenne dans la lutte contre les changements climatiques. Finalement, à la lumière des constats formulés, 15 recommandations sont présentées à la Ville de Montréal.

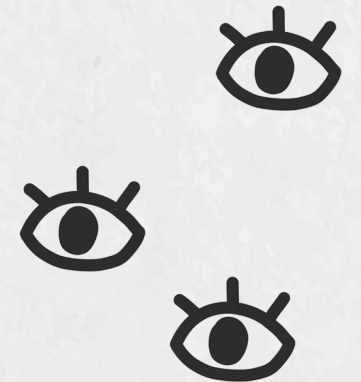


01 La méthodologie

L'Avis du Conseil des Montréalaises pour une transition écologique juste et féministe à Montréal est basé sur une démarche de recherche qualitative inspirée des principes de la recherche féministe cherchant à mettre en valeur les savoirs et les expériences des femmes. Dans une perspective intersectionnelle qui reconnaît l'imbrication des systèmes d'oppression, une attention particulière a été portée aux points de vue de Montréalaises d'origines diverses, d'âges variés, d'orientations sexuelles et de capacités multiples, ainsi que de quartiers et de milieux socioéconomiques différents.

La stratégie méthodologique s'est déployée en deux phases. La première a consisté en une revue de la littérature scientifique récente sur le thème du genre et des changements climatiques ainsi que dans des entretiens exploratoires avec trois expertes québécoises des questions de genre et de changements climatiques. Cette phase a révélé que les facteurs de vulnérabilité aux changements climatiques en milieu urbain n'ont rien de « naturel » ; ils résultent plutôt de décisions d'aménagement et d'inégalités sociales qui se matérialisent sur le territoire. Ainsi, la superposition des cartes des îlots de chaleur et des zones inondables répertoriées à celle de la défavorisation matérielle et sociale a permis d'identifier les secteurs montréalais déjà touchés par les bouleversements climatiques ou les plus susceptibles de le devenir : Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Pointe-Saint-Charles, Ville-Émard, Lachine, Pierrefonds, Ahuntsic-Cartierville, Parc-Extension et Saint-Michel.

La seconde phase a consisté à mener 16 entretiens semi-dirigés et à conduire un groupe de discussion avec trois catégories de participantes : des spécialistes québécoises sur les questions de genre, d'environnement, d'aménagement urbain, de santé et de droits de la personne ; des intervenantes d'organismes communautaires dans les secteurs préalablement identifiés comme vulnérables ; des militantes engagées dans des mobilisations citoyennes liées à la justice sociale et environnementale à Montréal. Au total, 23 personnes ont pris part à la collecte de données.



02

Les changements climatiques à travers le prisme du genre : état des lieux

De manière générale, les femmes perçoivent davantage la menace climatique et ont moins tendance à se montrer climatosceptiques. Les responsabilités relatives au travail reproductif (tâches domestiques et travail de *care*) participent à la prise de conscience accrue des femmes devant la menace que constituent les changements climatiques. Elles démontrent ainsi une sensibilité et un pragmatisme plus grands que les hommes face à la réalité des changements climatiques. Devant ce constat, les expertes soutiennent que les stratégies de communication et de sensibilisation à la crise climatique devraient tenir compte des différences de genre.



Les études indiquent que les femmes sont, de manière générale, plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Cette vulnérabilité accrue est le produit d'inégalités sociales (Gaard, 2015) et se traduit sur deux plans : d'une part, les femmes sont plus à risque de subir les effets des changements climatiques et, d'autre part, elles sont plus à risque de ne pas avoir la capacité de s'y adapter.

La littérature révèle quatre dimensions principales des impacts des changements climatiques qui sont particulièrement marquées par une différenciation en fonction du genre. La plus grande vulnérabilité des femmes face aux changements climatiques semble principalement due à leur plus grande précarité économique, notamment reliée au travail reproductif (IPCC, 2002, ch. 18 ; Weiss, 2012). La deuxième dimension est l'atteinte à la santé globale, notamment la santé mentale. Les impacts à long terme d'un événement extrême (ex. : inondation) seraient plus intenses en raison de cette assignation au travail reproductif (Sellers, 2016 ; Waldron, 2018). La troisième dimension est l'augmentation des violences physiques, psychologiques et sexuelles envers les femmes lors d'événements extrêmes comme des inondations, des vagues de chaleur, des pandémies, etc. (Perkins et Peat, 2017)¹. Finalement, les changements climatiques contribuent à l'accroissement des inégalités entre les hommes et les femmes, mais aussi entre les femmes elles-mêmes, en renforçant la division sexuelle du travail qui assigne les femmes au travail reproductif (Eastin, 2018).

S'il est important de reconnaître la vulnérabilité accrue des femmes, il faut également rappeler qu'elles sont aussi agentes de changements positifs dans la lutte contre les changements climatiques et apportent des solutions. Considérant que cette vulnérabilité est le résultat de processus et de facteurs socioenvironnementaux, il est possible et nécessaire d'envisager une transition écologique juste et de proposer des solutions qui prendront en considération ces écarts socioenvironnementaux. Une lecture différenciée des impacts des changements climatiques et des solutions envisagées doit être faite de manière à ne pas reproduire certains stéréotypes sur le genre ou à ne pas les renforcer.

03

Les Montréalaises et les changements climatiques : enjeux actuels et à venir

La collecte de données révèle que les conditions de vie des Montréalaises varient grandement d'un secteur à l'autre de la ville, et que ces variations ont un impact important sur leur résilience face aux changements climatiques.

À la question « Quels sont les principaux besoins des femmes dans votre quartier ? », les intervenantes d'organismes communautaires et les militantes consultées convergent autour de quatre thèmes principaux : le logement, les transports et la mobilité, les parcs et l'accès à la nature, ainsi que les services et commerces de proximité. En plus d'être interdépendants, ces enjeux ont tous des liens directs avec la résilience aux changements climatiques.



3.1

L'accès à des logements abordables et de qualité

Le manque de logements sociaux et abordables est sans doute l'un des enjeux les plus criants actuellement à Montréal. En plus d'être un besoin fondamental, se loger est « un important prérequis pour la participation citoyenne et politique des Montréalaises » (TGFM, 2019). Outre leurs impacts sur le bien-être et la santé physique et mentale des individus, les conditions de logement ont également une incidence sur leur résilience face aux changements climatiques (Rochette, 2016). En effet, les personnes qui sont mal logées deviennent plus vulnérables aux risques associés aux changements climatiques parce qu'elles ne bénéficient pas du même facteur de protection offert par leur toit.

L'itinérance, aggravée par la pandémie, rend les femmes très vulnérables, notamment face aux risques associés aux changements climatiques. Les principales menaces concernent la faible capacité pour ces femmes à se protéger des événements climatiques extrêmes. Qu'il s'agisse des vagues de chaleur, qui les mettent particulièrement à risque de déshydratation, ou des vagues de froid, qui provoquent chaque année des décès de femmes en situation d'itinérance à Montréal, ces événements, qui deviendront plus fréquents avec les changements climatiques, ont d'importantes répercussions sur leur santé. Actuellement, les organismes qui travaillent auprès de femmes en situation d'itinérance ont très peu de moyens pour soutenir les femmes lors de tels épisodes.

Les quartiers les plus défavorisés sont également ceux où le phénomène des vagues de chaleur frappe le plus durement, puisque la minéralisation et la mauvaise qualité du cadre bâti aggravent leurs effets. Selon les intervenantes en milieu communautaire interviewées, les canicules ont de nombreuses conséquences néfastes pour la santé physique et mentale des femmes. De plus, les femmes doivent souvent prendre soin d'autres personnes, comme les aînés.es de leur entourage, ce qui alourdit leur charge de travail. Dans ces quartiers, une forte proportion de locataires habite dans des logements mal isolés ou vétustes, qu'il s'agisse d'appartements loués sur le marché privé ou de logements sociaux gérés par l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). Dans de nombreux cas, l'état du bâtiment ne permet pas d'installer un système de climatisation.

L'isolation déficiente des bâtiments et le gaspillage énergétique qu'elle entraîne constituent un problème écologique majeur qui a des répercussions concrètes sur le bien-être des individus, particulièrement durant les périodes de grand froid hivernal. Malheureusement, les intervenantes consultées rapportent que les femmes locataires ont très peu de leviers pour améliorer le confort thermique de leur appartement, puisque celui-ci dépend souvent de l'entretien ou de la rénovation des bâtiments, ou les deux.

Puisque la qualité du logement a une incidence sur la résilience aux changements climatiques, agir pour améliorer les conditions de logement des Montréalaises revient à leur fournir des facteurs de protection supplémentaires pour y faire face.

3.2

Les transports et la mobilité

La mobilité représente un enjeu crucial² pour les femmes en raison de ses impacts sur leur intégration sociale et économique, et conséquemment sur leur qualité de vie.

L'accessibilité et la fiabilité des transports en commun sont des enjeux prioritaires que les participantes ont relevés de manière récurrente. Hors des quartiers centraux, l'offre actuelle de transports collectifs se limite souvent aux autobus et est nettement insuffisante. Les besoins en matière de développement du réseau de transport en commun sont particulièrement criants dans l'est et le nord de l'île de Montréal, une situation connue et documentée depuis de nombreuses années.

Les femmes qui dépendent du transport en commun souffrent de ces lacunes, qu'il s'agisse de la fréquence des passages et de la fiabilité des horaires, du stress occasionné par les retards ou les bris de service, du sentiment d'insécurité dans les déplacements ou lors des périodes d'attente, de son coût, et du manque d'accessibilité universelle. Ces différents aspects ont pour conséquence de limiter les activités des femmes, ce qui peut les pénaliser sur différents plans (financier, social, alimentaire, etc.) et générer de l'isolement.

Les besoins d'amélioration des transports en commun dans la métropole sont criants. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que la proportion de femmes qui possèdent un permis de conduire et qui deviennent automobilistes soit en hausse. Offrir des solutions de rechange à la voiture passe en grande partie par la bonification de l'offre de transports en commun tant du point de vue du développement du réseau que de l'amélioration des services existants.

Concernant le transport actif, la marche et le vélo constituent les principaux modes utilisés par les femmes. Pour soutenir leur pratique et améliorer l'expérience des femmes qui optent pour le transport actif, plusieurs choix d'aménagement doivent être repensés. Toutefois, il est important de souligner que le transport actif n'est pas à la portée de toutes les femmes, et qu'il doit être soutenu en complémentarité avec l'offre de transport collectif

Dans plusieurs secteurs de la ville, l'aménagement actuel est fortement dissuasif pour les piétons-nes. Des mesures d'apaisement de la circulation, des limites de vitesse moins élevées, des initiatives de verdissement et l'ajout de mobilier urbain constituent des moyens simples et efficaces pour aménager les espaces publics de manière à améliorer leur convivialité pour les piétons-nes. La sécurité urbaine représente également un enjeu important soulevé par plusieurs participantes à la recherche. La hausse des violences armées dans certains secteurs montréalais préoccupe grandement les citoyennes de ces quartiers. Et le harcèlement de rue représente un fléau pour plusieurs femmes, en particulier celles à la croisée des oppressions : communauté 2ELGBTQQIA+, femmes racisées, femmes en situation de handicap ou issues de la classe populaire (Blais, Dumerchat et Simard, 2021).

Bien que le réseau cyclable soit en pleine expansion à Montréal, les participantes à la recherche soulignent qu'il est encore trop restreint aux quartiers centraux. Selon elles, l'augmentation de l'utilisation de ce mode de transport passe notamment par l'aménagement de pistes et de voies cyclables sécuritaires dans plusieurs quartiers qui n'en sont pas pourvus actuellement. La démocratisation de l'usage du vélo ne saurait toutefois se restreindre aux questions d'aménagement. Il est en effet essentiel de diversifier les représentations des personnes cyclistes pour que les femmes de toutes origines et de tous horizons puissent s'y reconnaître.

3.3

L'accessibilité des parcs et des espaces naturels

La présence de parcs, d'espaces verts et naturels en ville est une composante clé de la qualité de vie. Essentiels à la santé physique et mentale des populations citadines, ces espaces offrent des lieux de détente et de loisirs, permettent de se rafraîchir en été et offrent des occasions privilégiées pour entrer en contact avec la nature. À l'échelle de la ville, les espaces verts jouent également un rôle déterminant dans la lutte contre les îlots de chaleur, améliorent la qualité de l'air et contribuent à réduire la pollution atmosphérique (Benedict et McMahon, 2006).

Bien que nombreux, les parcs sont inégalement répartis sur le territoire montréalais, ce qui pose des problèmes d'accessibilité dans plusieurs quartiers. L'accès à des parcs urbains pourvus en équipements sportifs et de loisirs est une demande généralisée chez les femmes dans toute leur diversité. De plus, les équipements récréatifs sont particulièrement revendiqués par les mères, qui souhaitent avoir des endroits sécuritaires où pratiquer des activités avec leurs enfants à proximité de leur domicile.

De nombreuses femmes expriment un vif intérêt pour les activités liées au jardinage et au verdissement. Elles demandent également l'aménagement de ruelles vertes ou d'initiatives de verdissement dans l'espace public dans le but d'améliorer leur milieu de vie. Il est néanmoins important de noter que la multiplication de ces types d'aménagement s'accompagne d'un risque de « gentrification verte » vis-à-vis duquel la Ville doit se montrer particulièrement vigilante. De plus, ces initiatives ne peuvent pas seulement reposer sur la mobilisation des riverains-nes, considérant le temps que les femmes consacrent déjà à leur travail de reproduction en plus du travail rémunéré.

Pour les citoyens-nes qui n'ont pas la possibilité de sortir de la ville, le réseau des parcs-nature et les espaces naturels non protégés tels que les friches urbaines constituent de précieux lieux de contact avec la nature. Paradoxalement, malgré leur attractivité, plusieurs parcs-nature sont difficiles d'accès en raison de leur localisation en périphérie.

En somme, l'accessibilité à des parcs et à des espaces verts sécuritaires, attrayants et bien équipés est essentielle à la qualité de vie des femmes en milieu urbain, en plus d'offrir des bénéfices écologiques considérables. Qui plus est, ces lieux offrent des îlots de fraîcheur aux citoyens-nes durant les épisodes de vagues de chaleur³, participant ainsi à la résilience des communautés.

3.4

L'accessibilité des services et des commerces de proximité

La vitalité et la résilience des quartiers passent aussi par la présence de services et de commerces de proximité adaptés aux besoins des populations locales. À Montréal, deux tendances préoccupent particulièrement les intervenantes des organismes communautaires.

D'une part, certains quartiers sont dévitalisés, et l'offre de services et de commerces de proximité y est très restreinte. Plusieurs secteurs de la ville, principalement dans l'est de l'île, peuvent être qualifiés de « déserts alimentaires ». Dans ces quartiers, les épiceries à grande surface sont peu nombreuses, localisées sur les grandes artères et éloignées les unes des autres. Les femmes, souvent responsables des achats quotidiens, doivent donc parcourir de grandes distances pour y accéder. Les défis liés au transport obligent souvent les femmes à faire leurs achats en plusieurs fois pour être en mesure de transporter leurs produits⁴. Dans ce contexte, plusieurs résidentes de ces secteurs mal pourvus en épiceries se résignent à faire leurs achats dans de plus petits commerces, où l'offre de produits frais est souvent plus restreinte et où les prix sont généralement plus élevés que dans les grandes surfaces.

D'autre part, plusieurs quartiers auparavant plus abordables subissent un processus d'embourgeoisement rapide qui transforme profondément l'offre commerciale. Toutes les femmes n'ont pas les moyens de se payer des produits biologiques et de faire leurs courses dans des épiceries haut de gamme. La nécessité de maintenir une offre alimentaire diversifiée et accessible à toutes les bourses est soulignée par plusieurs intervenantes consultées.

Ces deux tendances ont comme résultat de confronter la population la moins favorisée de ces quartiers à des problèmes d'accessibilité, à la fois géographique et économique, à des services et des commerces de proximité.

3.5

Une volonté d'implication citoyenne

Qu'elles le fassent en tant que militantes, professionnelles, entrepreneures, politiciennes, mères ou simplement à titre de citoyennes, les femmes se mobilisent de diverses manières pour l'environnement et sont des agentes actives qui peuvent changer la donne dans leur communauté. En expérimentant au quotidien les enjeux qui concernent leurs milieux de vie, elles développent une connaissance fine des particularités et des défis de leur quartier. Ces savoirs méritent qu'une crédibilité soit accordée à leurs propositions et que les citoyens-nes soient impliqués-es dans les processus décisionnels concernant leurs milieux de vie.

Afin de les soutenir dans leurs mobilisations, les organismes communautaires jouent des rôles stratégiques. Grâce à leur proximité avec les communautés locales, ceux-ci constituent des acteurs essentiels d'une transition écologique juste. De plus, les projets à vocation environnementale portés par les organismes communautaires représentent de formidables occasions d'éducation populaire. En effet, les retombées positives de la sensibilisation aux enjeux environnementaux vont au-delà des bénéfices strictement écologiques, notamment en favorisant le pouvoir d'agir individuel et collectif et en renforçant les liens sociaux. Il apparaît ainsi essentiel de leur accorder les ressources nécessaires pour réaliser des projets en lien avec l'amélioration des milieux de vie et la lutte contre les changements climatiques en tentant le plus possible de ne pas alourdir leur tâche.

À retenir

- Le genre joue un rôle dans les perceptions sur les changements climatiques, dans les impacts des changements climatiques, ainsi que dans le type de solutions envisagées et leurs effets.
- Les femmes sont plus sensibilisées, mais aussi plus vulnérables aux changements climatiques.
- Les changements climatiques ont pour effet de créer ou d'exacerber les vulnérabilités socioéconomiques et touchent donc les populations les plus vulnérables en premier lieu.
- Les facteurs de vulnérabilité aux changements climatiques en milieu urbain n'ont rien de « naturel » ; ils résultent plutôt de décisions d'aménagement et d'inégalités sociales qui se matérialisent sur le territoire.
- La superposition des cartes des îlots de chaleur et des zones inondables répertoriées à celle de la défavorisation matérielle et sociale a permis d'identifier les secteurs montréalais déjà touchés par les bouleversements climatiques ou les plus susceptibles de le devenir : Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Pointe-Saint-Charles, Ville-Émard, Lachine, Pierrefonds, Ahuntsic-Cartierville, Parc-Extension et Saint-Michel.



- Une lecture différenciée des impacts des changements climatiques et des solutions envisagées doit être faite de manière à ne pas reproduire certains stéréotypes sur le genre ou à ne pas les renforcer.
- Les Montréalaises rapportent des besoins dans leurs quartiers sur des enjeux interdépendants qui sont en lien direct avec la résilience aux changements climatiques : l'accès à des logements abordables et de qualité, les transports et la mobilité, l'accessibilité des parcs et des espaces naturels, l'accessibilité des commerces et des services de proximité, et la place de l'implication citoyenne dans la lutte contre les changements climatiques.
- Une approche interdisciplinaire et transversale est nécessaire pour lutter de façon équitable et efficace contre les changements climatiques.
- Les Montréalaises sont des agentes actives qui peuvent changer la donne dans leur communauté. En expérimentant au quotidien les enjeux qui concernent leurs milieux de vie, elles développent une connaissance fine des particularités et des défis de leur quartier. Ces savoirs méritent qu'une crédibilité soit accordée à leurs propositions et que les citoyens-nes soient impliqués-es dans les processus décisionnels concernant leurs milieux de vie.
- À Montréal, les organismes communautaires et les groupes citoyens sont des acteurs sur lesquels s'appuyer dans la mesure où ils ont une connaissance des réalités du terrain et des enjeux rencontrés par les différentes populations.

Que faire ?

Les recommandations du Conseil des Montréalaises

Considérant que le sixième cycle d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) souligne l'importance de prendre en compte les populations vulnérables dans le diagnostic, la réflexion, la participation et la mise en œuvre de politiques climatiques ;

Considérant que le genre a un impact différencié en ce qui concerne la vulnérabilité liée aux changements climatiques ;

Considérant que la recherche menée par le Conseil des Montréalaises dans le cadre de cet avis démontre que la population montréalaise subit déjà les impacts des changements climatiques de façon différenciée et disproportionnée en fonction de certains facteurs de vulnérabilité ;

Considérant que la réduction des inégalités sociales contribue à améliorer la résilience face aux changements climatiques et que les actions climatiques peuvent contribuer à réduire les inégalités sociales ;

Le Conseil des Montréalaises émet les recommandations suivantes :

Recommandation 1

Que la Ville de Montréal s'assure, dans son Plan climat, de prendre en compte les populations vulnérables, particulièrement les femmes, dans la méthodologie d'évaluation des impacts climatiques du test climat.

Recommandation 2

Que la Ville de Montréal renforce l'application de l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) dans la mise en œuvre de toutes les actions relatives à l'adaptation aux changements climatiques ; que les résultats de cette ADS+ soient publiés dans la reddition de compte annuelle prévue dans le Plan climat.

Recommandation 3

Que la Ville de Montréal s'assure que l'ensemble de l'équipe du Bureau de la transition écologique et de la résilience (BTER) est formé à l'ADS+.

Recommandation 4

Que la Ville de Montréal collecte des données genrées, intersectionnelles et locales afin que la mise en œuvre du Plan climat soit mieux adaptée aux réalités des différentes populations dans les différents secteurs de la ville.

Recommandation 5

Que la Ville de Montréal étoffe ses huit indicateurs de suivi du Plan climat en ajoutant des cibles genrées et intersectionnelles (ex. : augmenter de X % la part modale du transport actif chez les femmes).

Recommandation 6

Que la Ville de Montréal s'assure de la transparence, de l'accessibilité et de la vulgarisation des informations contenues dans la reddition de compte annuelle prévue dans le Plan climat afin d'en faciliter la compréhension par la population montréalaise.

Recommandation 7

Que la Ville de Montréal mette en place un comité consultatif permanent, basé sur le modèle du Climate and Equity Working Group de la Ville de Vancouver, pour guider la mise en œuvre de son Plan climat.

Recommandation 8

Que la Ville de Montréal reconnaisse les groupes de femmes comme des partenaires de la transition écologique (action 2 du Plan climat) en appuyant financièrement, de façon récurrente et avec des fonds qui y sont spécifiquement consacrés, leurs activités liées aux changements climatiques, et en les outillant davantage à ce sujet.

Recommandation 9

Que la Ville de Montréal s'assure que le plan d'action de la Stratégie montréalaise pour une ville résiliente prend en compte les impacts sur les femmes des événements liés aux changements climatiques, comme l'augmentation de leur précarité économique, les risques accrus de violences et les atteintes à leur santé.

Recommandation 10

Que la Ville de Montréal prenne en compte le genre dans une perspective intersectionnelle dans les actions 4 et 8 de son Plan climat ; que les stratégies d'incitation à l'adoption de pratiques écoresponsables soient équitables et ne reposent pas sur le travail reproductif (tâches domestiques et travail de *care*) des femmes.

Recommandation 11

Que la Ville de Montréal s'assure que les programmes d'éducation et de sensibilisation à la transition écologique (actions 4 et 8 du Plan climat) prennent en compte les perceptions et les réalités différenciées des changements climatiques, et ce, selon le genre, dans une perspective intersectionnelle.

Recommandation 12

Que la Ville de Montréal appuie en priorité les initiatives citoyennes en matière de transition écologique dans les secteurs les plus vulnérables de la ville (voir la définition des secteurs vulnérables de Montréal dans la méthodologie de l'avis en page 7).

Recommandation 13

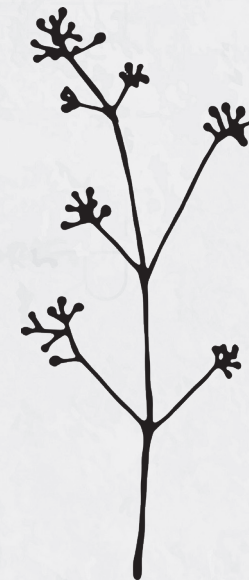
Que la Ville de Montréal appuie en priorité la création de pôles de résilience climatique (action 9 du Plan climat) dans les secteurs les plus vulnérables de la ville (voir la définition des secteurs vulnérables de Montréal dans la méthodologie de l'avis en page 7).

Recommandation 14

Que la Ville de Montréal intègre dans le Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) les revendications en matière de mobilité, de logement et de vie de quartier de la plateforme de revendications « Féministes pour le droit à la ville⁵ » de la Table des groupes de femmes de Montréal.

Recommandation 15

Que tous les arrondissements de Montréal mettent en place des stratégies et des plans d'action sur la transition écologique et que ces plans prennent en compte les populations vulnérables, particulièrement les femmes.



Références

Benedict, M. A., et McMahon, E. T. (2006). « Green Infrastructure: Linking Landscapes and Communities », *Urban Land* (juin), Washington, DC, Island Press.

Blais, M., Dumerchat, M., et Simard, A. (2021). *Les impacts du harcèlement de rue sur les femmes à Montréal*, Montréal, Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, Centre d'éducation et d'action des femmes, 76 pages.

Eastin, J. (2018). « Climate Change and Gender Equality in Developing States », *World estDevelopment* 107 (juillet), p. 289-305. DOI : [10.1016/j.worlddev.2018.02.021](https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2018.02.021).

ENFFADA (2019). « Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Un rapport complémentaire Kepec-Québec. », volume 2, Ottawa, Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées.

Gaard, G. (2015). « Ecofeminism and Climate Change », *Women's Studies International Forum*, vol. 49, p. 20-33.

IPCC (2022). *Climate Change 2022, Impacts, Adaptation and Vulnerability*. Working Group II contribution to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. UN. En ligne : https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_FullReport.pdf.

Köhler, J., Geels, F. W., Kern, F., *et al.* (2019). « An Agenda for Sustainability Transitions Research: State of the Art and Future Directions », *Environmental Innovation and Societal Transitions*, vol. 31, p. 1-32.

Ouranos (2020). « Adaptation aux changements climatiques : défis et perspectives pour les régions de Montréal et Laval ». En ligne : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/lutte-contre-les-changements-climatiques/fiches-syntheses-regionales-dadaptation-aux-changements-climatiques/>

Perkins, P. E., et Peat, J. (2017). *Gender and Climate Justice in Canada: Stories from the Grassroots*, York University. En ligne : <https://yorkspace.library.yorku.ca/xmlui/handle/10315/37501>.

Rochette, A. (2016). « Climate Change is a Social Justice Issue: The Need for a Gender-Based Analysis of Mitigation and Adaptation Policies in Canada and Québec », *Journal of Environmental Law and Practice*, vol. 29, p. 383-410.

Sellers, S. (2016). *Gender and Climate Change: A Closer Look at Existing Evidence*, Global Gender and Climate Alliance. En ligne : <https://wedo.org/wp-content/uploads/2016/11/GGCA-RP-FINAL.pdf> (consulté le 29 avril 2022).

Table des groupes de femmes de Montréal (2019). *État des lieux des enjeux de logement vécus par les Montréalaises*, Montréal.

Waldron, I.R.G. (2018). « Women on the Frontlines: Grassroots Movements against Environmental Violence in Indigenous and Black Communities in Canada », *Kalfou*, vol. 5, n° 2.

Weiss, C. (2012). « Women and Environmental Justice: A Literature Review », (s. l.), Australia, Women's Health in the North (WHIN).

Women's Earth Alliance & Native Youth Sexual Health Network (2016). *Violence on the Land, Violence on our Bodies: Building an Indigenous Response to Environmental Violence*, Ontario. En ligne : <http://landbodydefense.org/uploads/files/VLVBReportToolkit2016.pdf>.

Notes

1- Il faut également prendre en considération le fait que l'industrie extractiviste, qui contribue grandement aux changements climatiques, produit maintes formes de violences envers les femmes, notamment les femmes autochtones au Canada (ENFFADA, 2019 ; Konsomo et Pacheco, 2016).

2- Considérant son importance, le CM a publié en 2009 un avis entièrement consacré à cette question : « Pour qu'elles embarquent. L'accessibilité du transport collectif et son impact sur la qualité de vie des Montréalaises ». Force est d'admettre que plusieurs recommandations formulées dans cet avis demeurent d'actualité.

3- En raison des changements climatiques, les vagues de chaleur augmenteront considérablement dans les prochaines années. Selon Ouranos (2020), le nombre annuel de journées où la température excède les 30 °C était de 11 en moyenne pour la période de 1981 à 2010, et passera à 41 pour la période de 2041 à 2070.

4- Bien que les services de livraison des épiceries se soient considérablement améliorés depuis la pandémie, les personnes qui souhaitent utiliser de tels services doivent avoir une connexion internet et un minimum de littératie informatique pour pouvoir le faire, ce qui est loin d'être le cas pour toutes, et encore moins chez les femmes plus âgées ou dans une situation financière plus précaire. La livraison est par ailleurs offerte à certaines heures seulement dans la plupart des grands commerces d'alimentation.

5- Voir le site « Féministes pour le droit à la ville » : <https://www.tgfm.org/fr/nos-publications/99>.

CONSEIL DES MONTRÉALAISES

1550, rue Metcalfe, 14^e étage, bureau 1424

Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone : 514 868-5809

conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca

www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises

Conseil 
des Montréalaises

